



Communiqué de presse
Paris, le 6 mai 2019

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2019

Dans le prolongement de la tendance du mois de février (-2,7 %), l'intérim enregistre une baisse de **-2,6 % en mars**. Au cours du premier trimestre 2019 (comparé au premier trimestre 2018), le travail temporaire recule de -4,0 %.

En mars, les tendances sectorielles sont caractérisées par des dynamiques hétérogènes.

Avec -7,3 %, le recul dans l'industrie s'amplifie (-6,8 % en février). En revanche, si les transports demeurent orientés à la baisse (-5,8 %), mars est marqué par une moindre dégradation par rapport aux derniers mois (-10,4 % au premier trimestre). L'intérim dans le commerce stagne (-0,1 %).

Après avoir fortement augmenté en février (+6,1 %) le travail temporaire dans les services enregistre une progression plus modeste ce mois-ci (+2,2 %).

Enfin, l'intérim enregistre un rebond de +12,9 % dans le secteur du BTP, niveau de progression qui n'avait pas été observé depuis fin 2016.

Dans ce contexte, les **métiers à plus forte valeur ajoutée sont les mieux orientés** :

Les cadres et Professions Intermédiaire avec +0,8 % continuent de croître dans un contexte baissier.

L'intérim ouvrier, pénalisé par la situation dans l'industrie, se situe sur une tendance moyenne de -2,6 %. Toutefois, l'accélération dans le secteur du BTP permet aux fonctions les plus qualifiées de mieux résister (après -3,8 % en février, les ouvriers qualifiés diminuent de -1,2 % en mars). Les employés connaissent quant à eux un décrochage en mars avec -6,0 %.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe désormais à un niveau historiquement élevé.
- Avec **58 400 CDI intérimaires signés à fin mars, cette forme d'emploi innovante continue de se développer de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques**. Depuis un an, ce sont plus de 26 000 CDI supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi. Ainsi en tenant compte de ce type d'activité, l'évolution de l'emploi intérimaire dans son ensemble serait même légèrement positive en mars avec + 0,2 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **58 400 CDI intérimaires ont été signés à fin mars 2019.**
-

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2019 par rapport à mars 2018

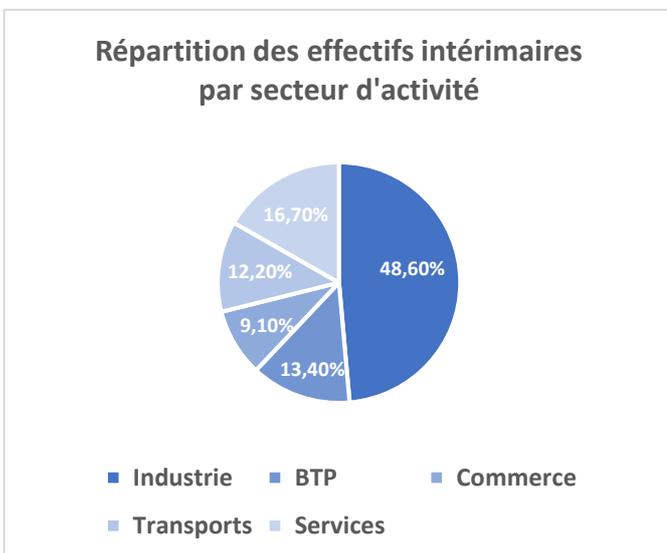
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires demeurent en baisse (-2,6 %) au niveau national, mais l'on constate une amélioration de la tendance.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Plusieurs secteurs repassent en positif

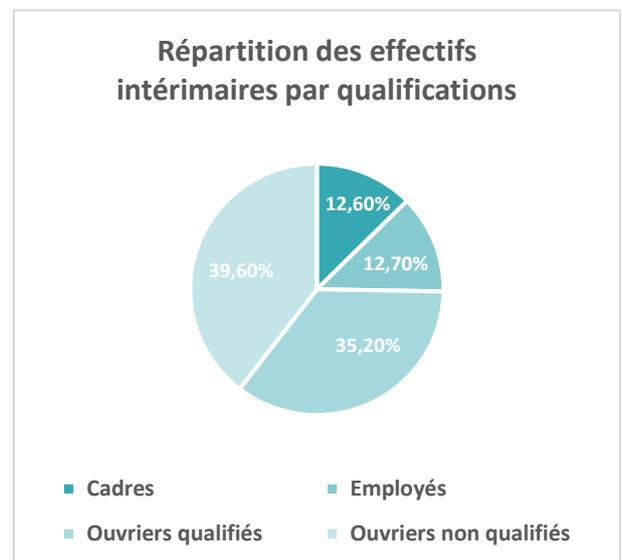
L'emploi intérimaire progresse dans le BTP (+12,9 %) et les services (+2,2 %), mais poursuit sa baisse dans le commerce (-0,1 %), les transports (-5,8 %) et l'industrie (-7,3 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications restent en baisse

L'emploi intérimaire continue de se développer chez les cadres et les professions intermédiaires (+0,8 %). En revanche, il recule chez les ouvriers qualifiés (-1,2 %), les ouvriers non qualifiés (-3,7 %) et les employés (-6,0 %).

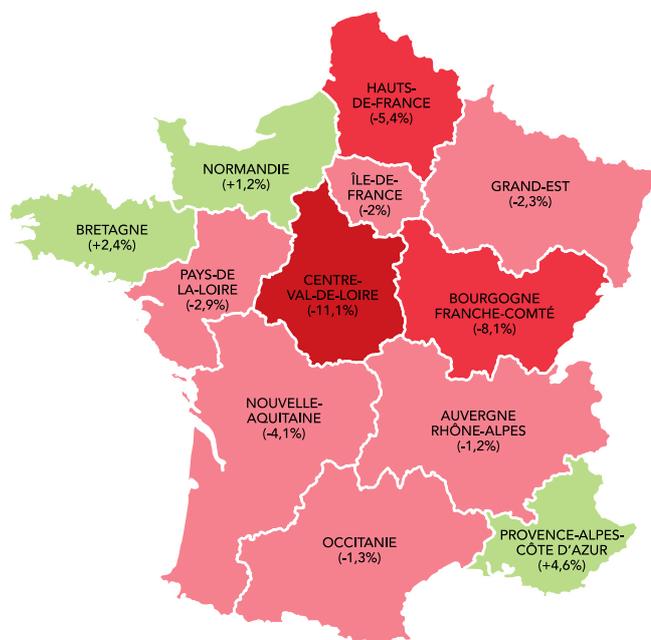


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2019 par rapport à mars 2018

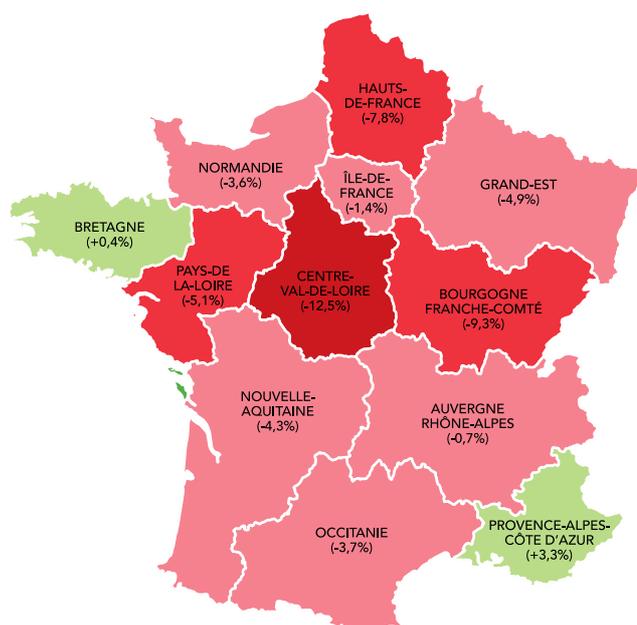
La majorité des régions restent en négatif

En mars 2019, les régions les plus dynamiques sont PACA (+4,6 %), Bretagne (+2,4 %) et Normandie (+1,2 %).



Cumul annuel : janvier-mars 2019 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,0 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.**

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

Godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

8650 agences d'emploi et 27 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi